

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	6 (1918)
Heft:	64
Artikel:	Histoire d'une défaite
Autor:	Friedli, J.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-253566

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Histoire d'une défaite

Il s'agit d'une défaite féministe dans la Société pédagogique vaudoise.

En juillet 1914, lors d'une Assemblée générale, un groupe d'institutrices se montra fort mécontent d'un projet presque officiel qui modifiait la proportion habituelle des retraites du corps enseignant dans un sens défavorable aux institutrices. Blessées à bon droit dans leur sentiment de justice et de dignité professionnelle, elles protestèrent énergiquement.

Ce fut là, sinon l'origine, du moins la première occasion d'un réveil politique parmi les institutrices vaudoises. Nombre d'entre elles s'avouèrent qu'elles méritaient un peu, par leur inertie ordinaire, d'être traitées en « éternelles mineures », et songèrent dès lors aux meilleurs moyens d'assurer leur participation plus éclairée et plus efficace à l'activité de leur société. Non pas que jusqu'ici les statuts s'y opposaient : trois articles au contraire prévoient « une place équitable à nos collègues dames » dans les comités de section, et le cas où « les délégués peuvent être des dames », et le fait que « les dames peuvent être représentées au Comité cantonal ». Mais les institutrices jusqu'alors ne s'étaient pas avisées de l'intérêt immédiat ou lointain que pouvaient avoir ces avantages légaux, offerts par des statuts que la plupart d'entre elles ignoraient paisiblement.

Il faut dire aussi que, dans l'esprit de la majorité des instituteurs, ces statuts chevaleresques reconnaissent les droits féminins à condition que les institutrices ne s'avisent pas de transformer les libertés offertes en pratique habituelle. Le summum de la justice est exprimé selon eux par l'élastique et transcendental « équitable », et le jour où l'on prétendit le remplacer par « égale », ce fut un tollé formidable. Nos adversaires sentirent toute la force en puissance contenue dans ce nouveau mot. En l'état actuel de participation « à bien plaisir », l'initiative et l'indépendance personnelles doivent briser tout d'abord l'obstacle des mœurs courantes qui consacrent le silence des femmes dans notre société : c'est toute une usure préalable d'énergie que d'aucuns escriment, que d'autres regrettent. Tandis que la révision proposée, notamment le remplacement du terme « équitable » par « nombre égal d'instituteurs et d'institutrices dans tous les comités », donnant à toutes comme à tous la force tranquille de l'habitude, les énergiques auraient dès lors leur énergie toute prête pour les vraies questions à traiter.

La grande guerre éclata, et aurait fait oublier les petites, si le même sentiment qui nous avait fait voir dans nos revers pédagogiques la juste sanction de notre indifférence, ne nous avait montré le rôle de cette indifférence dans le désastre universel. Sous l'influence amère et féconde de la guerre, le sens de notre tentative féministe dans la Pédagogique vaudoise allait s'élargir tout-à-coup ; au lieu d'être une simple attitude en vue d'une action étroite et précise, elle prendrait une valeur éducatrice de premier ordre : le but modeste d'il y a trois ans deviendrait un moyen de culture sociale. Conscientes de notre impuissance politique, nous pressentimes clairement l'immense avantage d'entraînement civique que donne une participation active à une de ces « institutions libres » dont Taine en sa correspondance regrette l'extrême rareté dans la France d'il y a quarante ans, parce qu'il y voit avec raison la meilleure préparation à l'exercice des droits civiques.

Il semble que dans ces conditions notre effort devait rencontrer l'appui des consciences généreuses, — en notre bon canton de Vaud qui se pique tout comme un autre d'idéal démocra-

tique. Cet appui nous fut refusé pour mille raisons bonnes ou mauvaises dont je donne ici la plus inattendue comme elle me vint d'un adversaire parmi les plus autorisés : « Nous ne combattrions pas votre idée si nous la jugions sans valeur ». A de très rares exceptions près, nos collègues firent donc de leur mieux pour éprouver notre valeur et discréder notre tentative. Je dois à la vérité de dire que l'indifférence de beaucoup d'institutrices y eût peut-être déjà suffi.

Peu à peu cependant, malgré leur sourde hostilité ou leur opposition avouée, la révision des statuts proposée était mise à l'étude dans les différentes sections, y éveillait un réel intérêt parmi les institutrices les plus conscientes de leur rôle social, et figurait enfin à l'ordre du jour de notre dernière Assemblée générale (septembre 1917), pour y être repoussée, hélas ! à une faible majorité. Avec un peu plus d'unité et de cohésion dans l'action commune, nous l'eussions certainement remporté. Mais il est juste et peut-être utile de dire que dans nos faiblesses intérieures nos adversaires, comme toujours, trouvèrent leurs meilleurs alliés.

Est-ce à dire que tous nos efforts aient été dépensés en vain ? Une pareille affirmation serait fort inexacte, qui ne tiendrait nul compte des heureux effets secondaires de notre tentative. D'abord notre retraite a été maintenue dans l'ancienne proportion de 4 à 5 avec celle de nos collègues (1.080 fr. pour 1.350 fr.), en attendant d'atteindre l'égalité équitable ! Ensuite les institutrices vaudoises font preuve d'un nouvel intérêt pour la société où jadis elles n'étaient guère, aux contributions près, qu'une majorité inerte : plusieurs ont été nommées dans les comités de section, à l'Assemblée des délégués, voir même au Comité cantonal où, pour la première fois depuis soixante ans que la Pédagogique existe, deux institutrices ont pris place lors de l'élection de septembre.

Que parlez-vous donc de défaite ? N'est-ce pas victoire complète qu'il faut dire ? Oui bien pour les âmes simples qui se laissent prendre aux apparences et confondent dans leur esprit le présent et l'avenir. Notre « victoire » n'est que pour trois ans, alors que nous avions rêvé une transformation radicale de notre inertie de jadis. C'est partie remise, sans doute, et nous n'avons garde de désespérer. De précieux encouragements nous sont venus depuis lors de collègues des deux sexes gagnés à notre mouvement. La formidable poussée féministe qui éclate de toutes parts ne peut manquer de porter ses fruits dans notre « libre institution », de même que les expériences que nous y avons faites nous serviront peut-être un jour dans l'exercice — prochain ? — de nos droits civiques conquis. Et malgré que, dans une aberration subite de ce qui reste malgré tout notre essence nationale, un instituteur ait pu dire, en pleine assemblée générale : « Il faut que cessent dans le canton ces réunions d'institutrices dont on sait trop le fâcheux esprit ! », plusieurs groupes d'institutrices poursuivent leur action résolue d'entente vivante et communicative.

Je m'en voudrais donc de conclure dans la seule note pessimiste donnée par le titre de cet aperçu. Le pessimisme a cela de bon qu'il ne se paie pas de mots et ne s'illusionne point sur de légers succès ; mais tout en gardant notre titre, nous soulignerons pour finir la valeur réelle de l'effort accompli, auquel sa stérilité relative n'ôte rien de ce qu'il nous a donné en utiles aperçus, en expérience pratique, en connaissance des hommes et des femmes, en épreuve d'endurance personnelle, en sentiments de cordiale estime, en chaudes amitiés.

J. FRIEDLI.